

## CONVOCATION DU BUREAU DE LA MÉTROPOLÉ

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Bureau de la Métropole qui se tiendra le :

**jeudi 16 décembre 2021  
à 14h00**

En raison du contexte sanitaire et conformément à l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le dispositif dérogatoire de l'article 6 de l'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 est prorogé. Aussi, le Conseil de la Métropole se tiendra en visioconférence via l'outil Teams.

Les votes seront organisés selon la règle du scrutin public via l'outil Quizz box.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les notes de synthèse et projets de délibérations qui seront examinés.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, l'assurance de ma considération distinguée.

Martine VASSAL

